



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 12 JUIN 2023**

Mairie de Groissiat

Présents : Mesdames Patricia Deguerry, Pascale Amorim, Evelyne Morand, Nathalie Balland, Déborah Beauchesne, Magalie Gaillot, Sandrine Mastronardi, Stéphanie Volle.

Messieurs Eric Roposte, Sébastien Brulhart, Hervé Amiot, Fabien Dugas, Xavier Faivre, Jean Neto.

Excusé : Monsieur Laurent Delley

Secrétaire de séance : Monsieur Eric ROPOSTE

Date de convocation : 07 juin 2023.

Approbation du compte rendu de la séance du mardi 09 mai 2023

Compte rendu des décisions du Maire

. Pour information, suite à un préavis récemment déposé, un logement communal (T3) va être remis en location courant juillet. Une annonce va être lancée prochainement.

Comptes rendus des commissions

Commission finances – juridique – informatique :

Le conseil ayant été avancé, la commission n'a pas pu se réunir.

Commission travaux – forêt :

TRAVAUX :

Les premiers travaux de l'école vont commencer dès le 26 juin, par la salle de l'étude, sans gêner les cours. Les enseignantes ont été invitées à profiter de l'occasion pour trier et éliminer.

Commission affaires scolaires, vie associative, culturelle, communication, social

Kermesse de l'école : elle aura lieu le dimanche 25 juin. Le point du dispositif Petits Citoyens mis en place avec les CM2 sera fait à cette occasion.

Fête du village : 9 et 10 septembre 2023

Le programme est bouclé, toutes les animations et activités sont réservées. Les cartes des repas seront mises en vente vers le 11 juillet.

Flash Info Eté 2023 : en cours de rédaction, il va être diffusé courant juillet en principe avant les vacances.

Commission Cadre de vie – environnement : du jeudi 8 juin 2023

Ambroisie : La présence de la plante commence à se faire sentir sur la commune. Nous en avons notamment aux mêmes endroits que l'année précédente. Lieu-dit « la Cressonnière », Route d'Izernore et Route d'Ijean pour les pieds détectés à ce jour. Il y en a certainement d'autres en particulier en bord de route. Les plants sont identifiés et signalés sur la plateforme.

Point Fleurissement : Les fleurs ont été plantées sur la commune par nos agents.

Illuminations : l'ajout de deux figurines est acté : un cerf et un sapin.

Un habillage des barrières Vauban protégeant le sapin sur la place St Cyr est envisagé. Un chiffrage a été demandé pour mettre des housses imprimées à façon voire des barrières en bois beaucoup moins hautes et beaucoup plus esthétiques que les Vauban. Des modèles adaptés ont été repérés sur les catalogues et seront chiffrés.

L'habillage de barrières Vauban sera toutefois conservé pour les cérémonies ou l'arbre de Noël

Barnums : Il a été discuté de changer les deux barnums de la commune. Un devis a été demandé.

Extrait de(s) délibération(s) adoptée(s) à l'unanimité

La Commune informe que les présentes décisions peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de leur publication.

Modification des délégués auprès du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SleA) .

Suite à l'élection de Sébastien Brulhart en qualité de quatrième adjoint, lors du conseil municipal du 09 mai 2023, Madame le Maire explique qu'il convient de modifier la liste des délégués de la Commune auprès du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain.

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :

. de désigner M. Sébastien Brulhart en qualité de titulaire, en lieu et place de M. Hervé Amiot

. de préciser que Nathalie Balland et Laurent Delley conservent leur qualité de suppléants.

. de charger Madame le Maire d'informer le SleA de cette modification.

Subvention pour les Cadets de la Sécurité Civile (Collège Louis Lumière) : centenaire de la Flamme sous l'Arc de Triomphe + prévision budgétaire modificative

Madame le Maire explique que le Collège Louis Lumière supervise un déplacement de ses élèves membres des Cadets de la Sécurité Civile, étant précisé qu'un élève habitant Groissiat en fait partie.

Ce déplacement a pour objet de participer à la cérémonie qui ravivera la flamme sous l'Arc de Triomphe le 07 novembre 2023.

A ce titre, le Collège Louis Lumière et les Cadets de la Sécurité Civile nous sollicitent pour accorder une subvention de fonctionnement ayant pour objet de financer en partie les frais de déplacement de ces jeunes.

Au vu de ces éléments, sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- . d'attribuer une subvention de 200 euros aux Cadets de la sécurité civile dans le cadre du projet susvisé.
- . de dire que cette subvention fera l'objet des prévisions budgétaires nécessaires sur le budget principal 2023 ; à savoir en section de fonctionnement + 200 euros au 6574 et – 200 euros au 611.

Travaux d'aménagement des équipements sportifs et ludiques – espaces verts du Parc Loisirs de Groissiat : approbation du programme et dépôt des demandes de subventions.

Madame le Maire explique que le parc loisirs de Groissiat a une vingtaine d'années environ et ses installations sont vieillissantes et inadaptées aux besoins des usagers.

Son réaménagement s'opère à l'occasion et dans le cadre d'un projet global, à savoir la réfection et la mise en sécurité de la rue Hippolyte Jobin qui longe cet espace de loisirs.

Ces travaux interviendront dans une seconde phase, car l'Agglomération a programmé des travaux d'assainissement importants qui devraient s'étaler de fin 2023 à début 2024 et qui traversent cette zone.

Toutefois, la majeure partie des travaux d'amélioration du Parc Loisirs et de ses équipements ludiques et sportifs peut être réalisée de façon indépendante des travaux de sécurisation et de réfection de la Rue Jobin.

Ces aménagements sont les suivants :

- Reprise de l'ensemble des cheminements et places en sable compacté, qui ont été avec le temps envahis par les mauvaises herbes.
- Détruire l'ancien terrain de tennis désormais inadapté malgré sa reconversion en terrain de beach volley.
- Créer un coin détente engazonné, pique-nique pour les goûters des enfants et la pause des sportifs
- Installer de nouveaux jeux pour enfants plus attractifs, éducatifs, sécurisés dans une zone dédiée pour permettre aux assistantes maternelles qui fréquentent régulièrement le parc mais aussi aux familles de venir avec les enfants dans cet endroit clos.
- Aménager un parcours santé le long du chemin existant à l'intérieur du parc, avec des agrès fitness accessibles à tous et pouvant bénéficier également à l'association pour s'entraîner et développer des nouvelles activités pour diversifier son offre.

L'enveloppe financière prévisionnelle est de 85 523.60 €. La réalisation de ces travaux est envisagée début 2024

Le plan de financement est le suivant :

- . demande de subvention DETR : 30 % du total soit 25 657.00€
- . demande de subvention Haut Bugey Agglomération : 20 % du total soit 17 104.00 €
- . demande de subvention Département de l'Ain : 30 % du total soit 25 657.00 €
- . autofinancement : 20 % soit 17 105.60 €

Au vu de ces éléments, sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- . d'approuver la réalisation de cet aménagement, ses modalités de financement et son plan de financement prévisionnel.
- . de s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.
- . d'autoriser Madame le Maire à passer toutes opérations utiles dans le cadre de ce dossier et notamment le dépôt des demandes de subvention susvisée.

Informations communales et communautaires

. Communales :

. Suite à un long processus d'instruction d'une demande de permis de construire déposée par la société European Homes, promoteur immobilier, Madame le Maire a signé la délivrance de l'autorisation en date du 12 juin 2023. Le projet s'établit sur le ténement siège de l'OAP n° 3 inscrite au Plan local d'Urbanisme Intercommunal en vigueur depuis décembre 2019.

Madame le Maire rappelle que l'analyse de ce dossier a fait l'objet de la plus grande attention de sa part, mobilisant, à chaque étape, les services communaux et les services de Haut Bugey Agglomération, afin que les intérêts de la Commune soient garantis, tout en tenant compte de l'environnement et en respectant le PLUIH qui nous est imposé.

. Organisation temporaire des services techniques communaux en raison d'arrêts maladie : pendant une brève période, le service technique a fonctionné avec deux agents au lieu de cinq. Les modalités de poursuite éventuelle de sa collaboration au sein des services communaux n'ayant pu déboucher sur un accord, Monsieur CRAVO a cessé ses fonctions à la fin de son CDD le 6 juin 2023. Il y a aussi deux arrêts maladie dont un qui s'est terminé le 12 juin. Les élus pallient temporairement à l'organisation des services techniques et à la logistique.

. Communautaires

. date pour la visite du Président de HBA, M. Michel MOURLEVAT : mercredi 13 décembre 2023.

. Prochaines commissions :

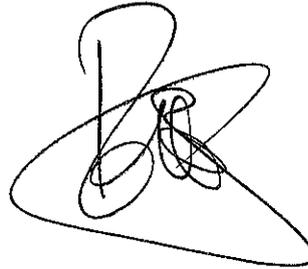
- Finances – Affaires juridiques – Informatique : mardi 4 juillet 18h30.
- Travaux – Forêt : mardi 11 juillet à 18h30.
- Affaires scolaires - vie associative – culturelle – sociale : mercredi 5 juillet 2023 à 18h30.
- Cadre de vie – Environnement – Citoyenneté : jeudi 6 juillet à 18h30.

. Prochaine réunion de conseil municipal : mardi 18 juillet 2023 à 19h00

La séance est levée à 20h15.

Le secrétaire de séance

Eric ROPOSTE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Eric ROPOSTE', written in a cursive style with a large loop at the end.